Service civique pour les jeunes en situation de handicap **[1]**

Attachés à garantir l'accessibilité des missions de service civique en direction du plus grand nombre de jeunes et notamment en faveur de ceux en situation de handicap, les DRDJSCS (Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), la direction départementale déléguée, l'Agence du service civique et la plateforme T'Cap/CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) sont à l'initiative d'une démarche pilote Service civique/handicap sur le territoire des Pays de la Loire. La coordination et l'animation de cette démarche pilote, qui se déroulera en 2018 et 2019, est confiée à la plateforme T'Cap/CEMEA, avec l'appui d'un comité de pilotage et d'un comité d'experts. Une réunion d'information autour de la démarche pilote est prévue le 7 novembre.
En savoir plus (T'Cap) [2]
S'inscrire à la réunion d'information [3]
Voir aussi (Service civique) [4]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/service-civique-pour-les-jeunes-en-situation-de-handicap
[2] http://www.tcap-loisirs.info/2018/10/service-civique-pour-tous-cap-vers-lengagement/
[3] https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSegswFAyB0KtIHwgrtZbHaVokPkP_goH8XleDBqm0r7WwarVA/viewform
[4] https://www.service-civique.gouv.fr/page/s-engager-en-situation-de-handicap